

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société anonyme

109, rue Jean Aicard

83300 Draguignan

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Novances Côte d'Azur

"Immeuble Horizon"

455, Promenade des Anglais

06285 Nice Cedex 3

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Aix-Bastia

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société anonyme

109, rue Jean Aicard

83300 Draguignan

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note C-2 « Règles et méthodes comptables - Impacts du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations*(Note D.1-3 Actif – « Immobilisations financières – Dépréciations » de l'annexe aux comptes annuels)*

Point clé de l'audit	Réponse apportée lors de notre audit
<p>Au 31 décembre 2025, les titres de participation et les créances rattachées à des participations (concernant exclusivement la participation Zéphire) figurent respectivement au bilan pour un montant net de 47,8 millions d'euros et de 18,1 millions d'euros au regard d'un total bilan de 235,8 millions d'euros.</p> <p>Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique d'acquisition majoré des frais d'acquisition et les créances rattachées à des participations sont comptabilisées au coût historique.</p> <p>Comme indiqué en note D.1-3 « Immobilisations financières - Dépréciations » de l'annexe aux comptes annuels :</p> <ul style="list-style-type: none">- les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est généralement estimée par la Direction en fonction des perspectives de rentabilité des titres de participation concernés. Celle-ci est déterminée en calculant la valeur d'entreprise (via un calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) de laquelle est déduite l'endettement financier net, sachant qu'elle doit être égale au minimum à la quote-part des capitaux propres détenus,	<p>Nos travaux ont consisté à vérifier que l'évaluation par la Direction des valeurs d'utilité des titres de participation s'appuie sur une justification appropriée des méthodes d'évaluation et des éléments utilisés et :</p> <ul style="list-style-type: none">- à obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction financière et approuvées par le conseil d'administration, et à apprécier le caractère raisonnable de ces dernières par rapport à l'environnement économique,- à apprécier la cohérence des hypothèses retenues, notamment, avec l'aide de nos spécialistes internes en évaluation, celle relative au calcul des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie estimés attendus, et le taux de croissance à l'infini,- à vérifier que les valeurs d'utilité des titres de participation étaient au minimum égales aux quotes-parts de capitaux propres détenus,- à vérifier le caractère approprié des informations présentées dans les annexes aux comptes annuels.

<p>- la créance rattachée à la participation Zéphire fait l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction du caractère recouvrable de cette créance. Celui-ci est apprécié au travers d'un calcul des flux de trésorerie non actualisés que la participation sera en mesure de générer jusqu'à la fin du contrat de Délégation de Service Public qu'elle porte, soit à fin 2030 en prenant l'hypothèse la plus prudente d'un non-renouvellement du contrat à son terme.</p> <p>L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation et des flux de trésorerie futurs de la société Zéphire requièrent l'exercice du jugement de la Direction sur les perspectives de rentabilité ainsi déterminées.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées aux participations constituait un point clé de l'audit, en raison de leur poids significatif et du degré de jugement inhérent à la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>Nos travaux ont également consisté à vérifier que la détermination du caractère recouvrable de la créance rattachée à la participation Zéphire s'appuie sur une justification appropriée des méthodes d'évaluation et des éléments utilisés et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à obtenir les prévisions de flux de trésorerie de la société Zéphire établies par la Direction financière et revues par la Direction générale, et à apprécier le caractère raisonnable de ces dernières par rapport à l'environnement économique, - à apprécier la cohérence des hypothèses retenues et le caractère recouvrable des créances rattachées et le caractère approprié des informations présentées dans les annexes aux comptes annuels, notamment celles relatives aux analyses de sensibilité.
--	---

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives au nombre de factures d'achat et de vente non réglées à la date de clôture dont le terme est échu.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la Présidente du conseil d'administration..

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT par l'assemblée générale du 28 décembre 2002 pour Deloitte & Associés et par celle du 22 juin 2009 pour Novances Côte d'Azur.

Au 31 décembre 2025, Deloitte & Associés était dans la 24^{ème} année de sa mission sans interruption et Novances Côte d'Azur dans la 17^{ème}, dont respectivement 21 et 17 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce

Nous remettons au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nice et Marseille, le 11 mai 2026

Les commissaires aux comptes

Novances Côte d'Azur

 Rémi Jourdan

Rémi JOURDAN

Deloitte & Associés

 Elizabeth Maurier

Elizabeth MAUNIER

SA GPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

109 Rue Jean Aicard

83300 DRAGUIGNAN

SIRET 42957439500027

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)	1 747	1 747		
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 707 786	1 479 295	228 491	325 496
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	850 000		850 000	850 000
	Constructions	217 062	217 062		
	Installations tech., mat. et outillage indus.	637 509	633 314	4 195	9 678
	Autres immobilisations corporelles	8 599 068	6 753 989	1 845 080	1 823 658
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	302 313		302 313	166 890
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	49 016 462	1 184 209	47 832 253	47 841 253
Créances rattachées à des participations	32 231 500	14 114 000	18 117 500	22 493 500	
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 476 833	64 504	1 412 330	1 415 317	
	Total de l'actif immobilisé (III)	95 038 534	24 446 373	70 592 161	74 925 791
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	26 496		26 496	34 974
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	32 040		32 040	20 765
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	24 085 565	530	24 085 035	15 273 249
	Autres créances	39 244 262	2 337 578	36 906 684	33 498 635
	Charges constatées d'avance	565 334		565 334	644 261
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres	82 291 489	417 257	81 874 232	72 453 248	
Instruments financ. à terme et jetons détenus Disponibilités	21 679 632		21 679 632	17 169 894	
	Total de l'actif circulant (IV)	167 924 817	2 755 365	165 169 452	139 095 025
COMPTE DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	262 965 098	27 203 485	235 761 613	214 020 816

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

4 595 000

4 595 000

(2) dont créances à moins d'un an

68 490 161

60 205 127

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 21 416 000)	21 416 000	21 416 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 873	3 873
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 141 600	2 141 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	196 162	196 162
	Report à nouveau	21 690 322	32 082 621
Acompte sur dividendes	-14 494 815		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	10 504 297	(727 567)	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	151 078	124 107	
	Total des capitaux propres	41 608 516	55 236 796
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	55 000	99 000
	Provisions pour charges	604	1 236 071
	Total des provisions	55 604	1 335 071
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	31 342 474	41 583 571
	Emprunts et dettes financières divers (2)	151 755 955	104 353 849
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 502	76 654
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 966 204	3 761 780
	Dettes fiscales et sociales	7 633 808	6 916 873
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	85 080	167 836	
Autres dettes	289 471	588 386	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes (1)	194 097 493	157 448 949
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
	TOTAL PASSIF	235 761 613	214 020 816
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	10 504 296,63	(727 567,35)	
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	174 455 455	127 887 290	
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	27 505 548		27 505 548	27 167 358
	Montant net du chiffre d'affaires	27 505 548		27 505 548	27 167 358
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			11 861	30 138
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 279 568	11 007 432
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			152 363	
	Autres produits			134 068	3 454
Total des produits d'exploitation				29 083 407	38 208 381
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 885	148 040
	Variation de stocks			8 479	34 552
	Autres achats et charges externes (1)			13 343 801	22 503 064
	Impôts, taxes et versements assimilés			425 516	739 453
	Salaires			9 889 925	10 047 599
	Cotisations sociales			4 432 219	4 680 994
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			744 594	1 130 694
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 230
	Dotations aux provisions				791 245
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			138 683		
Autres charges			33 301	65 844	
Total des charges d'exploitation				29 020 402	40 142 715
RESULTAT D'EXPLOITATION				63 005	(1 934 334)

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

Règlement ANC 2022-06

RESULTAT D'EXPLOITATION		63 005	(1 934 334)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	19 509 986	13 259 439
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	2 874 516	3 068 059
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	2 958 217	2 919 340
	Reprises sur dépréciations et provisions	4 046 116	63 907
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	9 000	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	29 397 835	19 310 745
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 701 732	5 982 251
	Intérêts et charges assimilées (3)	17 436 976	12 851 099
	Différences négatives de change		2 748
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	9 000	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	19 147 708	18 836 098
	RESULTAT FINANCIER	10 250 127	474 647
	RESULTAT COURANT avant impôts	10 313 132	(1 459 687)
	Produits exceptionnels	33 315	1 323 367
	Charges exceptionnelles	60 287	400 363
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(26 971)	923 004
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	(218 136)	190 884
	Total des produits	58 514 557	58 842 493
	Total des charges	48 010 261	59 570 060
	BENEFICE OU PERTE	10 504 297	(727 567)
	(2) dont produits concernant les entités liées	22 384 502	16 327 498
	(3) dont intérêts concernant les entités liées	16 309 624	11 684 133

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Signature du protocole d'accord avec le Royaume du Maroc

B - EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Exercice de la promesse d'achat par la famille Pizzorno-Devalle en vue de la cession du contrôle du Groupe Pizzorno Environnement au Groupe Paprec

C - REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1 - Principes et conventions générales
- 2 - Impacts du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers
- 3 - Permanence des méthodes

D - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

ACTIF

- 1 - Immobilisations incorporelles, corporelles, financières
- 2 - Evaluation des stocks
- 3 - Créances
- 4 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et note concernant les entreprises liées
- 5 - Produits à recevoir
- 6 - Charges constatées d'avance
- 7 - Valeurs Mobilières de placement
- 8 - Etat des échéances des créances

PASSIF

- 1 - Capitaux propres
- 2 - Dettes financières
- 3 - Provisions risques et charges
- 4 - Eléments relevant de plusieurs postes et notes concernant les entreprises liées
- 5 - Charges à payer
- 6 - Produits constatés d'avance
- 7 - Etat des échéances des dettes

E - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 1 - Ventilation du chiffre d'affaires
- 2 - Ventilation de l'effectif moyen
- 3 - Rémunération des dirigeants
- 4 - Résultat financier
- 5 - Résultat exceptionnel
- 6 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 7 - Crédit bail
- 8 - Honoraires des commissaires aux comptes

F - ENGAGEMENTS FINANCIERS

- 1 - Effets escomptés non échus
- 2 - Cautions Bancaires
- 3 - Intérêts des emprunts
- 4 - Engagements crédit-bail

- 5 - Engagements retraite
- 6 - Cautions et Avals donnés & reçus
- 7 - Information sur les risques

G - INFORMATIONS DIVERSES

- 1 - Identité de la société consolidante
- 2 - Succursale tunisienne
- 3 - Créances et dettes d'impôts différés ou latents
- 4 - Tableau des participations et filiales
- 5 - Parties liées

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Signature du protocole d'accord avec le Royaume du Maroc

Dans le cadre des litiges avec les collectivités marocaines, un protocole d'accord avec le Royaume du Maroc a été signé en avril 2025. Il prévoit le versement à la société GPE d'un montant global de 23,3 M€, perçu en juin 2025.

Ce protocole d'accord prévoyant par ailleurs que toutes les créances, réclamations et demandes d'indemnisation concernées soient entièrement et définitivement éteintes à la date de règlement.

Les impacts juridiques, comptables et fiscaux afférents ont fait l'objet d'une analyse par un expert externe indépendant, tant en France qu'au Maroc.

B - EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Exercice de la promesse d'achat par la famille Pizzorno-Devalle en vue de la cession du contrôle du Groupe Pizzorno Environnement au Groupe Paprec

Début février 2026, la famille Pizzorno-Devalle a annoncé l'exercice de la première promesse d'achat sur les actions du Groupe Pizzorno Environnement que lui a consentie le Groupe Paprec dans le cadre du pacte d'actionnaires conclu en novembre 2021. La cession porte sur 30,64% du capital de Groupe Pizzorno Environnement au Groupe Paprec à un prix de 62,50 euros par action.

Sous réserve de l'obtention de l'Autorité de la Concurrence à laquelle la cession demeure soumise, le Groupe Paprec viendrait ainsi à obtenir 50,64% du capital et 50,02% des droits de vote de Groupe Pizzorno Environnement, tandis que la famille Pizzorno-Devalle conserverait 21,18% du capital et 30% des droits de vote.

La réalisation de la cession est conditionnée à l'accord de l'opération par l'Autorité de la concurrence, attendu pour le courant du deuxième trimestre 2026.

C - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette évolution réglementaire constitue un changement de méthode comptable.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 - Impacts du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Les principales évolutions apportées par le règlement ANC 2022-06 sont les suivantes:

- 1 - Nouvelle définition du résultat exceptionnelle, recentrées sur les événements majeurs et inhabituels;
- 2 - Suppression des transferts de charges : ces éléments sont désormais enregistrés en diminution des charges correspondantes et/ou en produits divers;
- 3 - Nouveaux modèles d'états financiers.

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Ce changement de méthode comptable aurait eu les impacts suivants sur la présentation des comptes au 31/12/2024 :

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	
		Post-règlement ANC 2022-06	Publié	Reclassements	
Production vendue (Biens)		24	24		
Production vendue (services et travaux)	27 506	31 953	27 143	4 810	(1)
Montant net du chiffre d'affaires	27 506	31 977	27 167	4 810	
Production stockée	-	-	-	-	
Production immobilisée	-	-	-	-	
Subventions	12	100	30	70	(2)
Produits des cessions d'immobilisations	152	218		218	(3)
Reprise sur provisions et amort.	1 280	6 031	11 007	4 976	(1)(4)
Autres produits	134	4	3	0	
Produits d'exploitation	29 083	38 330	38 208	122	
Achats de matières premières et autres	4	148	148		
Variation de stocks approvisionnements	8	35	35		
Autres achats et charges externes	13 344	22 503	22 503		
Impôts et taxes	426	739	739		
Salaires	9 890	10 048	10 048		
Cotisations sociales	4 432	4 515	4 681	166	(4)
Dotations aux amortissements et provisions:					
- Sur immobilisations: dotations aux amortissements	745	1 131	1 131		
- Sur immobilisations: dotations aux dépréciations		-			
- Sur actif circulant: dotations aux dépréciations		1	1		
Dotations aux provisions		791	791		
VNC immobilisations cédées	139	162		162	(5)
Autres charges	33	210	66	144	(6)
Charges d'exploitation	29 020	40 283	40 143	472	
Résultat d'exploitation	63	1 953	1 934	350	
Produits de participation	19 510	13 259	13 259		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo	5 824	3 068	3 068		
Autres intérêts et assimilés	6	2 919	2 919		
Reprises sur dépréciations et provisions	4 046	64	64		
Différences positives de change	3	-	-		
Cessions des immobilisations financières	9	1 000	-	1 000	(7)
Produits financiers	29 398	20 310	19 311	1 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 702	5 982	5 982		
Intérêts et charges assimilées	17 437	12 851	12 851		
Différences négatives de change		2	2		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	9	21		21	(8)
Charges financières	19 148	18 856	18 836	21	
Résultat financier	10 250	1 454	475	979	
Produits sur opérations de gestion		-	-		
Produits sur opérations en capital		-	1 288	1 288	(2)(3)(7)
Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	33	35	35		
Produits exceptionnels	33	35	1 323	1 288	
Charges sur opérations de gestion		-	110	110	(9)
Charges sur opérations en capital		-	217	217	(10)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	60	73	73		
Charges exceptionnelles	60	73	400	328	
Résultat exceptionnel	-	27	38	960	
Impôts sur les bénéfices	-	218	191	-	
Bénéfice	10 504	728	728	-	

(1) - Reclassement des refacturations d'assurances et de formations initialement en transfert de charges (produits exceptionnels)

(2) - Reclassement des quotes-parts de subventions virées au résultat initialement en produits exceptionnels

(3) - Reclassement des produits sur cessions d'immobilisations

(4) - Reclassements des IJSS et avantages en nature initialement en transfert de charges (produits exceptionnels)

(5) - Reclassement des VNC des immobilisations corporelles et incorporelles cédées

(6) - Reclassements des autres charges exceptionnelles

(7) - Reclassement des produits sur cessions des immobilisations financières

(8) - Reclassement VNC des immobilisations financières cédées

(9) - Reclassement des charges exceptionnelles sur opérations de gestion, pénalités et autres charges exceptionnelles

(10) - Reclassement des VNC des immobilisations cédées et des charges exceptionnelles pour prud'hommes

Les états financiers 2024 sont à retrouver en annexe des comptes de la société GPE.

3 - Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

D - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Selon le PCG art. 213-8, la société a retenu la comptabilisation des frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, en charges. De même, la société a opté pour l'imputation des coûts d'emprunt aux comptes de charges.

L'amortissement est déterminé par le plan d'amortissement propre à chaque actif amortissable tel qu'il est arrêté par la direction de l'entité. L'amortissement dérogatoire pratiqué correspond à la différence entre l'amortissement fiscal et économique.

1.1 - Immobilisations incorporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des Immobilisations Incorporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Virement poste	Fin K€
Frais de constitution	2				2
Logiciels et progiciels	1 696	12			1 708
TOTAL	1 697	12			1 710

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	linéaire	3 ans
Logiciels et progiciels	linéaire/dérogatoire	1 à 5 ans

Mouvements des Amortissements Incorporels	Mode	Durée	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Frais de constitution	Linéaire	3 ans	2			2
Logiciels et progiciels	Linéaire/dérogatoire	1 à 5 ans	1 370	109		1 479
TOTAL			-	1 372	109	1 481

1.2 - Immobilisations corporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des Immobilisations Corporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Virement poste	Fin K€
Terrains	850				850
Constructions	-				-
AAI Construction s/sol d'autrui	217				217
Matériel et outillage	640	1	4		638
Installations générales	2 499	7			2 506
Matériel de transport	1 626	466	556		1 537
Matériel et mobilier de bureau	4 265	316	24		4 557
Immobilisations corporelles en cours	167	135			302
TOTAL	10 264	926	584		10 606

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50
AAI Construction/sol d'autrui	Linéaire	10 à 50
Matériel et outillage	Linéaire/Dérogatoire	5 à 8
. Remise en état du matériel et outillage	Linéaire/Dérogatoire	3 à 10
Installations générales	Linéaire	5 à 10
Matériel de transport	Linéaire/Dérogatoire	5 à 8
. Remise en état du matériel de transport	Linéaire	5 à 8
Matériel de bureau	Linéaire/Dérogatoire	3 à 5
Mobilier de bureau	Linéaire/Dérogatoire	10
Immobilisations corporelles en cours	Non Amorti	Non Amorti

Mouvements des Amortissements Corporels	Mode	Durée	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Constructions	Linéaire	10 à 50	-			-
AAI Construction/sol d'autrui	Linéaire	10 à 50	217			217
Matériel et outillage	Linéaire/Dérogatoire	5 à 8	631	6	4	633
Installations générales	Linéaire	5 à 10	2 378	49		2 427
Matériel de transport	Linéaire/Dérogatoire	5 à 8	905	237	418	724
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire/Dérogatoire	10	3 283	343	24	3 603
TOTAL			7 414	636	446	7 604

1.3 - Immobilisations financières - Dépréciations

↳ Règles et méthodes comptables :

Selon le PCG art. 213-8, la société a retenu la capitalisation des frais d'acquisition des immobilisations financières. La société maintient son option pour l'imputation des coûts d'emprunt aux comptes de charges.

↳ Tableau de mouvement global sur les immobilisations financières :

Mouvements	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Titres de participation entreprises liées	49 025		9	49 016
Autres Titres de participation	-			-
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATIONS	49 025	-	9	49 016
Créances rattachées à des participations	35 074		2 842	32 232
Parts sociales	1 038	0		1 038
Prêts & Dépôts et cautionnements	442		3	439
TOTAL	85 579	0	2 854	82 725

Dépréciation	Début K€	Dotations	Reprise	Fin K€
Titres de participation entreprises liées	1 184			1 184
Autres Titres de participation	-			-
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATIONS	1 184	-	-	1 184
Créances rattachées à des participations	12 580	1 534		14 114
Parts sociales	-			-
Prêts & Dépôts et cautionnements	65			65
TOTAL	13 829	1 534	-	15 363

La dépréciation de titres de participation concerne les titres suivants :

- TEODEM pour 1 149 K€ ;
- TEORIF pour 13 K€ ;
- TEOMARA pour 10 K€ ;
- PE SERVICES pour 10 K€ ;
- PE INTERNATIONAL pour 1 K€.

La reprise de dépréciation des titres concerne VERDON ENVIRONNEMENT qui a été cédé à Pizzorno Environnement Services en 2024.

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition majoré des frais d'acquisition.

Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'utilité (ce que la société accepterait de décaisser si elle devait les acquérir) est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'utilité tient donc compte des perspectives de rentabilité et est déterminée en calculant la valeur d'entreprise de la participation concernée (via un calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) de laquelle est déduite l'endettement financier net, sachant qu'elle doit être égale au minimum à la quote-part des capitaux propres détenus.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la valeur d'entreprise sont similaires à celles utilisées pour les comptes consolidés du Groupe pour les tests de perte de valeur des différentes unités génératrices de trésorerie, notamment :

- un taux de croissance de 2,0% pour la projection des flux de trésorerie
- un taux d'actualisation de 7,6% intégrant notamment une prime de risque spécifique en regard de la taille des sociétés du Groupe Pizzorno Environnement.

Aucune provision complémentaire n'a été nécessaire au 31 décembre 2025 sur les autres titres de participation de la société.

La créance rattachée à la participation ZEPHIRE fait l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction du caractère recouvrable de cette dernière. Celui-ci est apprécié au travers d'un calcul des flux de trésorerie non actualisés que la participation sera en mesure de générer jusqu'à la fin du contrat de Délégation de Service Public qu'elle porte, soit à fin 2030 en prenant l'hypothèse la plus prudente d'un non-renouvellement du contrat à son terme.

La dépréciation de créances rattachées à des participations concerne la créance ZEPHIRE pour 14 114 K€, dont 1 534 K€ ont été dotés sur l'exercice 2025.

La sensibilité aux principales hypothèses est très importante et toute variation à la baisse de ces dernières se traduirait par une dépréciation supplémentaire de la créance, à titre d'exemple :

-Une variation de chiffre d'affaires inférieure de 3% aux prévisions se traduirait par une dépréciation complémentaire de 2,3 M€ ;

-La prise en compte d'un taux d'EBE sur chiffre d'affaires inférieur de 2% pour toutes les années présentées se traduirait par une dépréciation complémentaire de 1,8 M€.

↳ Filiales et participations

Le tableau des participations et filiales est présenté au point F de la présente annexe.

2 - EVALUATION DES STOCKS

Les stocks de matières consommables et marchandises se décomposent ainsi :

	MONTANT K€
Combustibles	
Fournitures P/Entretien	26
Marchandises	
TOTAL	26

et sont évalués selon la méthode FIFO. Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3 - CREANCES

Les créances sont valorisées au coût historique.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

La dotation pour créances douteuses est de - K€

La reprise de la dotation pour créances douteuses est de - K€

La provision pour créances douteuses s'élève en clôture d'exercice à 1 K€

4 - ELEMENT RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET NOTE CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES - ACTIF

Nature des postes	Montant K€	Total K€
Titres de participation K€		49 011
- PIZZORNO ENVIRONNEMENT INDUSTRIES	24 676	
- DRAGUI TRANSPORTS	7 859	
- TEODEM	1 149	
- TEORIF	13	
- TEOMARA	10	
- PROPOLYS	14 800	
- PIZZORNO ENVIRONNEMENT SERVICES	10	
- SPANC Sud Sainte Baume	-	
- SCIC-IRFEDD	3	
- ZEPHIRE	485	
- PIZZORNO ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	1	
- DRAGUI GAZ	5	
Créances rattachées à des participations K€		32 232
- C/c ZEPHIRE	32 232	
Comptes clients et rattachés K€		23 203
- Clients	23 192	
- Factures à établir	11	
Autres créances K€		36 274
- C/c SAMNET	391	
- C/c P.E. SERVICES	881	
- C/c P.E. INTERNATIONAL	185	
- C/c EXA RENT	1 261	
- C/c DEVERRA	2 409	
- C/c VALEOR	14 036	
- C/c PEEA - SELFEMA	1 663	
- C/c SEGEDEMA	4 195	
- C/c TEODEM	159	
- C/c TEOMARA	372	
- C/c TEORIF	393	
- C/c PET (Pizzorno Envir. Tunisie)	755	
- C/c LA MOLE	40	
- C/c PGS	813	
- C/c GIE TUNISIE	3	
- C/c Intégration fiscale	2 933	
- C/c PROPOLYS cash pooling	2 437	
- C/c P.E SERVICES cash pooling	20	
- C/c VALTEO cash pooling	2 023	
- C/c P.E. INDUSTRIES cash pooling	-	
- C/c P.E. INTERNATIONAL cash pooling	151	
- C/c DEVERRA cash pooling	656	
- C/c EXARENT cash pooling	-	
- C/c PGS cash pooling	497	
Total		140 720

Les comptes courants suivants ont été dépréciés :

- PE TUNISIE pour 755 K€ ;
- PE SERVICES pour 284 K€ ;
- PEEA - SELFEMA pour 794 K€ ;
- PE INTERNATIONAL pour 263 K€.
- TEOMARA pour 6 K€.
- TEORIF pour 61 K€.

Comme explicité dans le paragraphe 1.3, la créance rattachée à des participations pour ZEPHIRE a été dépréciée à hauteur de 14 114 K€.

5 - PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES DIFFERENTS POSTES D'ACTIF

Nature des postes	Produits à recevoir
Clients et comptes rattachés K€	11
Autres créances d'exploitation K€	62
- Fournisseurs - avoirs à recevoir	6
- Organismes sociaux	
- Etat - cont. Eco territoriale à recevoir	
- Divers produits à recevoir	56
Intérêts à recevoir sur dépôts et cautionnements	12
Intérêts à recevoir sur comptes à terme	2 224
Total	2 309

6 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - POSTES D'ACTIF

Nature des postes	Charges constatées d'avance
Charges constatées d'avance d'exploitation	310
Charges constatées d'avance sur sponsoring	255
Charges constatées d'avance sur leasings	-
Charges constatées d'avance sur surcote obligations	-
Total	565

7 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT - POSTE D'ACTIF

Nature des postes	Brut K€	Provision K€	Net K€
Actions titres auto contrôle	2 192		2 192
Obligations 1818			-
Obligations SMC	300	17	283
Obligations SMC emtn			-
Obligations BNP	2 000		2 000
Obligations SG	400	400	-
Compte à terme CIC	11 000		11 000
Compte à terme CE	19 300		19 300
Compte à terme CA	3 000		3 000
Contrat PREMIUM CAPITALISATION NATIXIS	4 000		4 000
Compte à terme LB	13 000		13 000
Compte à terme BP	7 100		7 100
Compte à terme SG	13 600		13 600
Compte à terme ARKEA	6 400		6 400
Total	82 291	417	81 874

Les mouvements des opérations en nombre au cours de l'exercice s'établissent ainsi :

Nature des postes	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Actions titres auto contrôle				
- ODDO	130 000,00			130 000,00
- ODDO 2	5 464,00	8 523,00	9 217,00	4 770,00
Total	135 464,00	8 523,00	9 217,00	134 770,00

- Les titres auto-contrôle détenus par la S.A. G.P.E. sont en partie destinés à l'animation du cours de bourse.

- Les valeurs mobilières de placement sont portées à l'actif pour leur valeur d'acquisition, selon les règles et méthodes comptables

- La valorisation des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2025 est de :

Nature des postes	Brut K€	Valeur boursière au 31/12/2025
Actions titres auto contrôle		
- ODDO	1 975	7 540
- ODDO 2	217	277
Obligations	2 700	2 283
Total	4 891	10 099

8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les créances K€ se décomposent en :	Montant Total K€	A 1 an au plus	A plus d'un an
- Créances rattachées à des participations	32 232	4 595	27 637
- Autres créances immobilisées	1 477		1 477
- Créances Clients	24 085	24 085	
- Etat et Organismes sociaux	2 678	2 678	
- Groupe et Associés	36 274	36 274	
- Autres créances	324	324	
- Charges constatées d'avance	565	565	
Total	97 635	68 521	29 114

D - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF

1 - CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres

Mouvements	Début K€	Affectation résultat N-1	Augmentation	Diminution	Fin K€
Capital social	21 416				21 416
Prime d'émission	4				4
Réserve légale	2 142				2 142
Autres réserves	196				196
Report à nouveau	32 083	10 392			21 690
Acompte sur dividendes (*)				14 495	14 495
Résultat	728	728	10 504		10 504
Subvention d'investissement	-				-
Provisions réglementées	124		60	33	151
TOTAL	55 237	9 665	10 565	14 528	41 609

(*) Le 12 novembre 2025, le Conseil d'Administration a décidé de verser un acompte sur dividendes pour 14 494,815 €, soit 3,75 € par action

Composition du capital social

Le capital social au 31 décembre 2025 est composé de 4.000.000 actions de valeur nominale de 5,354 €.

2 - DETTES FINANCIERES A PLUS D'UN AN A L'ORIGINE

Mouvements	Début K€	Constitution	Remboursement	Fin K€
- Emprunts auprès des établissements de crédit K€	41 216	1 000	11 829	30 387
- Participation des Salariés K€	4		0	3
TOTAL	41 219	1 000	11 829	30 391

Tableau par échéance	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
- Emprunts et Dettes Financières K€	30 387	10 771	19 616	
- Participation des Salariés K€	3	1	2	
TOTAL	30 391	10 772	19 618	-

3 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Détail	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
- Provisions en matière :				
- Prud'homale	99		44	55
- Risque social et fiscal	1		1	-
- Remises en état et suivi post-exploitation	1 235		1 235	0
- Risques bancaires	-			-
- Divers	-			-
TOTAL	1 335	-	1 280	55

Les provisions reprises au cours de l'exercice, ont été utilisées conformément à leur objet.

En raison de la fin de la DSP Aboncourt au 31/12/2024 et de la réalisation des obligations post-exploitation en 2025, la provision de 1,2 M€ a été reprise sur l'exercice

Pour le suivi trentenaire, la provision est dotée chaque année en fonction des tonnages admis sur chaque site, elle est reprise pendant la période de suivi.

Passifs éventuels

Néant

4 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET NOTE CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES - PASSIF

- Emprunts et dettes financières diverses K€			-
Néant			
- Fournisseurs K€			11
Fournisseurs		11	
- Comptes rattachés Fournisseurs K€			-
Factures non parvenues			
- Comptes rattachés Clients K€			-
Clients créditeurs		-	
- Comptes Courants Groupe K€			151 753
- C/c PROPOLYS		17 408	
- C/c VALTEO		2 766	
- C/c STAR ATHANOR		1 034	
- C/c AZUR VALORISATION		1 955	
- C/c P.E. INDUSTRIES		8 111	
- C/c SEGEDEMA		4 939	
- C/c TEODEM		11 298	
- C/c TEORIF		2 722	
- C/c DRAGUI-TRANSPORTS		20 403	
- C/c DRAGUI-TRANSPORTS cash pooling		16 373	
- C/c PEEA - SELFEMA cash pooling		488	
- C/c VERDON ENVIRONNEMENT cash pooling		266	
- C/c P.E. SERVICES cash pooling		-	
- C/c ATHANOR cash pooling		183	
- C/c VALEOR cash pooling		7 849	
- C/c EXA'RENT cash pooling		253	
- C/c PE INDUSTRIES cash pooling		2 645	
- C/c AZUR VALORISATION cash pooling		47 718	
- C/c SAMNET cash pooling		1 314	
- C/c GPE cash pooling		4 003	
- C/c P.E.T.		25	
- Comptes divers K€			-
- Mandataire GPE s/marché			
		TOTAL	151 763

5 - CHARGES A PAYER INCLUSES DANS DIFFERENTS POSTES DU PASSIF

Nature des postes		Charges à payer K€
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit		33
Emprunts et dettes auprès diverses		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		369
Dettes fiscales et sociales		2 582
- Personnel - salaires à payer	1 761	
- Organismes sociaux - charges à payer	758	
- Etat - impôts à payer	63	
Autres dettes		195
- Clients - avoirs à établir	0	
- Divers - charges à payer	195	
Total		3 178

6 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - POSTES DU PASSIF

Nature des postes	Produits constatés d'avance
Produits constatés d'avance d'exploitation	-
Total	-

7 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Les dettes K€ se décomposent en :	Montant Total K€	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
- Dettes financières à 1 an au plus	10 804	10 804		
- Dettes financières à +1 an	19 616		19 616	-
- Emprunts et dettes financières diverses	3	1	2	
- Concours bancaires	923	923		
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 966	2 966		
- Dettes fiscales et sociales	7 634	7 634		
- Groupe et associés	151 756	151 756		
- Autres dettes	399	399		
- Produits constatés d'avance	-	-		
Total	194 101	174 483	19 618	-

E - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1 - Ventilation du CA H.T. K€ 27 506

- Prestations de services	34
- Prestations de services s/marchés publics	196
- Refacturation charges	22 169
- refacturation assurances	5 106
- Vente de marchandises	-

2 - Ventilation de l'effectif moyen

Personnel salarié	Exercice N	Exercice N-1
- Cadres, agents de maitrise, techniciens	118	122
- Employés	34	34
- Ouvriers	3	11
TOTAL	155	167

3 - Rémunération des dirigeants

	Montant N K€	Montant N-1 K€
Montant des rémunérations aux mandataires sociaux :		
MR DEVALLE Frédéric	263	260
MME DEVALLE Magali	131	187
Les administrateurs ont bénéficié de jetons de présence répartis ainsi :		
MR GORINI Reynald	30	30
MME CHATTI-GAUTIER Maria	20	20

4 - Résultat financier

Produits Financiers

Ils s'élèvent à 29 398 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Produits financiers entreprises liées		
- Distributions PROPOLYS & DT	5 799	
- Intérêts sur comptes courants groupe et sur créances rattachées à des participations	2 875	
- Intérêts cash-pooling	13 711	
- Reprise provisions financières	4 024	
Sous-total		26 408
Autres produits financiers		
- Revenus de placements financiers OPCVM-CAT	2 955	
- Ecart de conversion Tunisie	3	
- Reprise provisions financières	23	
- Autres produits	9	
Sous-total		2 990
TOTAL		29 398

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Charges financières

Elles s'élèvent à 19 148 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Charges financières entreprises liées			
- Intérêts sur comptes courants groupe		2 911	
- Intérêts cash pooling		13 399	
- Dotations provisions financières		1 702	
	Sous-total		18 011
Autres charges financières			
- Intérêts des emprunts		1 101	
- Intérêts sur participations des salariés	< 1 K€	0	
- Pertes liées aux titres autocontrôle		-	
- Dotations dépréciations financières		-	
- Ecart de conversion Tunisie		-	
- Autres charges financières		35	
	Sous-total		1 136
			<hr/>
	TOTAL		19 148

5 - Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels

Ils s'élèvent à 33 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

- Reprise sur amortissements dérogatoires			33
- Autres produits exceptionnels s/op gestion			-
			<hr/>
	TOTAL		33

Charges exceptionnelles

Elles s'élèvent à 60 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

- Charges exceptionnelles diverses			-
- Dotations amortissements dérogatoires			60
			<hr/>
	TOTAL		60

6 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La SA GPE est tête d'un groupe d'intégration fiscale comprenant 16 sociétés.

Chaque société du groupe intégrée comptabilise son impôt comme si elle était imposée séparément, à l'exception de la SA GPE, qui, en tant que tête de groupe, comptabilise selon le cas un produit ou une charge d'intégration fiscale.

La base fiscale d'ensemble des sociétés intégrées s'élève à 19 212 K€, l'impôt supporté est de 4 936 K€.

- L'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration	Néant
- La charge d'impôt comptabilisée dans le cadre de l'intégration	291 K€

Le déficit reportable "propre" dont dispose la société s'élève à 8 357 K€ :

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	9 643 K€
- Déficits imputés au titre de l'exercice	1 276 K€

	Total K€	Courant K€	Except. K€
1 - Résultat avant impôts et participations	10 286	10 313	27
2 - Réintégrations	2 059	2 059	-
3 - Déductions	9 817	9 817	-
4 - Imputation des déficits	1 764	-	-
5 - Résultat soumis à l'impôt	764	-	-
6 - Impôts (après crédit impôt)	191	-	-
7 - Résultat après impôt (1-6)	10 095	10 313	27
8 - Participation	-	-	-
9 - Impôt - crédit	-	-	79
10 - Contribution additionnelle et IS	-	-	-
11 - Intégration fiscale	409	-	409
12 - Résultat net	10 504	10 313	461

7 - Crédit bail

Poste du bilan	Coût Entrée K€	Dotation Amort. K€		Valeur Nette K€
		Exercice	Cumulées	
Néant				-
TOTAL	-	-	-	-

Engagements de crédit bail

	Redevances payées K€		Redevances restant à payer K€		
	Exercice	Cumulées	A 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Néant					
TOTAL	-	-	-	-	-

Les contrats de locations de financement sont retraités pour l'établissement des comptes consolidés.

8 - Honoraires des commissaires aux comptes

	Honoraires des commissaires au comptes	
	Deloitte	Novances Côte d'Azur
Honoraires afférents à la certification des comptes	126	33
Services autres que la certification des comptes	20	-
Certification des informations en matière de durabilité	56	-
TOTAL	202	33

F - ENGAGEMENTS FINANCIERS

1 - Effets escomptés non échus Néant

2 - Cautions bancaires K€

- Cautions données

SURETÉS REELLES INITIALES	CAUTIONS SOLIDAIRES DONNEES	Solde au 31/12/2025	DIVERSES CAUTIONS
---------------------------	-----------------------------	---------------------	-------------------

Engagements consentis à l'égard d'entités liées :

S/Emprunts SAS PROPOLYS	20 000	8 503	
S/Emprunts SAS AZUR VALORISATION	20 000	11 072	
S/Emprunts SA DRAGUI-TRANSPORTS	5 000	1 262	
Garantie autonome ZEPHIRE	448	448	

Nantissements

Comptes à terme	600	600	
-----------------	-----	-----	--

TOTAL	-	46 048	21 985	-
--------------	---	--------	--------	---

- Cautions reçues

SURETÉS REELLES INITIALES	CAUTIONS SOLIDAIRES RECUES	Solde au 31/12/2025	DIVERSES CAUTIONS
---------------------------	----------------------------	---------------------	-------------------

Autres engagements :

Lyonnaise de banque				
* Garantie marché public				15
Arkéa				
* Garantie marché public				29
Banque Populaire Côte d'Azur				
* Garantie et autre international				437

Hypothèques sur emprunts

Lyonnaise de Banque	850		37	
---------------------	-----	--	----	--

TOTAL	850	-	37	481
--------------	-----	---	----	-----

3 - Intérêts des emprunts

Total	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
- Intérêts non échus K€	1 575	827	748	
TOTAL	1 575	827	748	-

4 - Engagements crédit-bail

Total	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
- Crédit bail K€	-			
TOTAL	-	-	-	-

5 - Engagements retraite

Le groupe n'est pas concerné par les avantages post-emploi autres que les indemnités de fin de carrière.

L'engagement global concernant les indemnités de fin de carrière a été calculé sur la base des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Départ volontaire
- Taux de revalorisation des salaires : 2 %
- Taux d'actualisation : 3,9 %
- Table de mortalité :

Femmes : TPG F05

Hommes : TPG H05

- Taux de rotation du personnel :

* 16 à 29 ans	3,5%
* 30 à 34 ans	3,4%
* 35 à 39 ans	2,8%
* 40 à 44 ans	2,1%
* 45 à 49 ans	1,6%
* 50 à 54 ans	1,0%
* 55 à 59 ans	0,2%
* 60 ans et plus	0%

Il s'élève au 31/12/2025 à 2 773 K€.

- Engagement au 31/12/2024	2 672 K€
- Evolution de l'exercice	+ 101 K€
- Engagement au 31/12/2025	2 773 K€

Le montant de la cotisation patronale de retraite non cadres et cadres s'élève à 867 K€.

6 - Cautions et Avals donnés

Les cautions et avals donnés sont traités au paragraphe 2 ci-dessus.

7 - Information sur les risques

Compte tenu de la qualité de nos clients (collectivités publiques) et de la pérennité de nos contrats conclus généralement pour plusieurs années, le risque marché est relativement faible. De plus, nos marchés comportent tous une formule contractuelle de révision de prix automatique deux fois par an qui permet de mettre à l'abri l'entreprise des risques de variation de différents facteurs tels que, notamment, l'énergie (carburant).

Le risque de change sur les opérations réalisées via nos filiales en Tunisie et au Maroc est considéré comme négligeable compte tenu de la stabilité de la monnaie locale par rapport à l'euro.

L'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêts résulte des données suivantes :

La majorité des emprunts sont à taux fixes compris entre 0,25% et 2,32% pour les emprunts auprès d'établissements de crédit et entre 0,50% et 3,75%, pour les contrats de location financement. L'actualisation de l'indice est effectuée chaque trimestre par les banques.

1 - Identité de la société consolidante

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie.	Nom :	SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
	Adresse :	109 Rue Jean Aicard, 82300 Draguignan
	N° identification :	429 574 395 00027 RCS DRAGUIGNAN
	Lieu où la consultation des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus :	Direction Administrative et Financière au siège social de la société

2 - Succursale tunisienne

Le contrat en Tunisie a pris fin en février 2014. Depuis cette date, le groupement n'a plus d'activité.

Les comptes sociaux de l'exercice 2025 de la SA G.P.E., pour son établissement tunisien, ont été impactés pour :

Total des charges	0,371 K€
Total des produits	2,894 K€
Soit un résultat de	2,523 K€

Le résultat est imposable en Tunisie

Le cours de change des postes de bilan à la clôture au 31/12/2025 : 1 € = 3,4000 tnd

Le cours de change des postes d'exploitation à la clôture au 31/12/2025 : 1 € = 3,3760 tnd

3 - Créances et dettes d'impôts différés ou latents

Créances et dettes d'impôts K€	Assiette K€	Taux	Montant K€
Provisions et charges non déductibles l'année de comptabilisation à déduire ultérieurement			
* Accroissements futurs de l'IS			
- Amortissements dérogatoires	151	25,00	38
Total dettes	151		38
* Allègements futurs de l'IS			
- Frais à payer et provision	3	25,00	1
- Participation des salariés	-	25,00	-
- Déficit fiscal	6 441	25,00	1 610
Total créances	6 444		1 611
Total	- 6 293		- 1 573

4 - Tableau des participations et filiales

* (détail en annexe)

5 - Parties liées

Les SCI sont contrôlées par la famille PIZZORNO.

Parties liées	Loyers et charges	Créances	Dettes
SCI Nartuby	72	-	1
SCI François Charles	739	-	-

Annexe-Elément 15 A

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN €

INFORMATIONS FINANCIERES	CAPITAL (*)	CAP. PROPRES AVT AFFECT. RESULTAT (*)	% DU CAPITAL DETENU	VALEUR COMPT TITRES DETENUS		PRETS & AVANCES CONSENTIS	AVALS & CAUTIONS DONNES	CA HT DERN. EX. ECOULE(**)	RESULTAT DERN. EX. CLOS(**)	DIVIDENDES ENCAISSES AU COURS EX.
				BRUTE	NETTE					
Participations										
SCIC-IRFEDD	46 740	non connu	5,35	2 500	2 500			non connu	non connu	
TFOMARA	191 058	-114 657	5,00	10 336	0	371 833		c	-62 038	
Filiales										
DRAGLI-TRANSPORTS	153 150	40 375 865	95,64	7 858 747	7 858 747			90 125 936	6 190 899	4 787 872
PE INDLSTR ES	24 675 550	24 580 177	100,00	24 675 556	24 675 556			29 051	5 603 045	
PE INTERNACIONAL	1 010	-294 601	100,00	1 010	c	184 542		c	-29 551	
TFODFM	2 531 525	-12 368 886	49,33	1 149 477	c	158 538		0	7 914 895	
TFORIF	124 188	-1 545 597	49,00	13 291	0	393 158		c	547 970	
PROPOLYS	14 800 400	27 412 610	100,00	14 800 450	14 800 450			103 853 688	363 480	1 000 000
PE SERVICES (1)	10 100	-441 593	100,00	10 100	c	880 809		c	157 794	
ZEPHIRE (2)	1 000 000	-28 388 315	48,50	485 000	485 000	32 231 500		34 680 339	-440 678	
DRAGL -GAZ	10 000	97 367	50,00	5 000	5 000			939 817	15 133	

- (*) y compris le capital, les subventions d'investissement et les amortissements dérogatoires

-(*) taux valorisation postes de bilan à la clôture de la SARL SEGEDEMA & TEODEM & TEORIF & TEOMARA au 31/12/2025 : 1 € = 10,7150 dh

-(**) taux valorisation postes d'exploitation à la clôture de la SARL SEGEDEMA & TEODEM & TEORIF & TEOMARA au 31/12/2025 : 1 € = 10,5495 dh

- (1) Compte tenu de la situation de la société, le compte courant de PE SERVICES est déprécié à hauteur de 284 K€ au 31/12/2025.

- (2) Compte tenu de la situation de la société, le compte courant de ZEPHIRE est déprécié à hauteur de 14 114 K€ au 31/12/2025.